



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

Cette contribution a été rédigée dans le cadre de l'association Sud Loire Avenir¹ à la demande de sa commission déplacements.

Le temps dans les villes

Le sujet n'est pas nouveau. Depuis 1996, le Conseil de développement de Nantes métropole, qui était à cette époque la Conférence Consultative d'Agglomération mise en place à l'initiative de J.M. Ayrault, a engagé une série de réflexions sur ce sujet. Jean Joseph Régent, le premier président, pressentait déjà l'importance du temps, cette notion aux multiples visages, dans la gestion de la cité.

Le temps, immuable dans sa mesure, revêt une multitude d'appréciations engendrées par les évolutions technologiques, sociétales, mais également philosophiques. Que de chemin parcouru entre la mesure des surfaces agraires en "journeaux" qui représentaient, sous l'ancien régime, la surface qu'un laboureur pouvait retourner en une journée et le rendement des tracteurs multi socles modernes. Dans ce temps là, la vie était rythmée par les saisons, la durée du jour, les cloches des églises et, plus tard, par les sirènes des usines. C'était d'autres temps.

Comme le rappelait récemment Bruno Deshayes, membre du Conseil de développement, le temps n'a pas de vitesse. Pourtant, nous avons le sentiment que le temps s'accélère. Il y a contraction du temps, devenu celui des médias, d'internet et de la téléphonie mobile.

Il y a également contraction des distances par l'évolution des différents moyens de déplacement. Dans son livre "Nantes clefs pour le futur", Jean Joseph Régent écrivait : *Cette excitation des individus, entretenue par les médias, semble nous faire oublier que les humains évoluent suivant le temps biologique et mental de chaque étape de leur vie.* Le temps de l'évolution naturelle de la société s'inscrit dans celui des générations.

Les rythmes scolaires, les activités nocturnes qu'elles soient ludiques, économiques ou liées à la sécurité, les horaires diurnes de la population active, posent de nombreux problèmes dans l'organisation de la cité.

¹ Association de promotion économique regroupant les collectivités du Sud-Loire

De nombreuses auditions du Conseil de développement ont montré la multitude des préoccupations.

Benjamin Mauduit, Adjoint à la Ville de Nantes, se préoccupe de la mobilité nocturne en livrant quelques chiffres :

- 40 000 actifs travaillent de nuit dans l'aire urbaine
- 75 % des déplacements de nuit se font en voiture.

Les problèmes de sécurité sont récurrents et les femmes les ressentent plus fortement. Les transports publics sont insuffisants.

Sur le même thème de la nuit, **Alain Boeswillwald**, directeur général de la SEMITAN, souligne la difficulté sociale de faire travailler de nuit ses chauffeurs. Pour le jour, la SEMITAN s'efforce d'adapter l'offre à la demande. Le volume de déplacements correspond sur l'ensemble du réseau à 3.8 déplacements par personne et par jour, dont, fait relativement nouveau, ¼ pour les loisirs, le travail ne venant qu'en 3^e position après les achats.

Les déplacements scolaires ne représentent que 13 % des déplacements et ce chiffre tend à baisser. Le tourisme urbain est également un phénomène qui influe de plus en plus sur les déplacements en période estivale.

Pour **Agnès Florin**, professeur de psychologie de l'enfant, c'est le rythme de l'enfant qui est primordial. Le repos, la garde, l'éducation parentale, les rythmes scolaires, les loisirs, la culture, autant de temps à gérer qui interfèrent avec les horaires de travail (nourrices, parents, enseignants, personnel municipal...).

Fabien Jouron, délégué régional du groupe La Poste, a fait part de l'adaptation de son entreprise aux nouvelles temporalités des habitants et aux évolutions technologiques. La déstructuration de l'activité courrier et du système bancaire par le numérique et l'usage du e-commerce, ainsi que l'exigence des clients en matière de délais et de conditions d'acheminement des colis, ont exigé une adaptation profonde des services.

Un groupe de travail du Conseil de développement de Nantes Métropole, "Temps de la vie, temps de la ville" a rendu un état des lieux qui, s'il ne présente pas de solutions, a l'avantage de souligner l'importance de la dimension temporelle dans l'élaboration des politiques publiques.

Principaux points évoqués :

- Une ville dans l'espace, au rythme de temps fragmentés et désynchronisés
- Des services publics dont l'offre court après la réalité sociale
- Un système éducatif prescripteur d'horaires
- Un monde professionnel en évolution rapide
- Un univers familial en mutation
- Un monde de plus en plus géré par le numérique.

Une délégation des "bureaux des temps" de Lyon et Montpellier a été entendue sur ce sujet.

À Montpellier, des résultats ont été obtenus sur la saturation d'une ligne de transport public en agissant sur les horaires des universités, plutôt que d'investir dans des rames supplémentaires et d'augmenter les cadences.

Une meilleure efficacité des équipements publics (piscine, médiathèques...) a été obtenue par la mise en réseau des équipements et en modifiant les heures d'ouverture (médiathèques ouvertes samedi et dimanche).

Bien d'autres démarches ont été bénéfiques pour la population (ménage dans les édifices publics, temps de travail des agents, développement de services, transport, restauration et crèches dans les zones d'activité...).

À Lyon, l'objectif est de casser la logique "métro, boulot, dodo" en offrant un "bouquet de services" en fonction des usagers. La méthode consiste à mettre les parties prenantes autour d'une table, pour aboutir à une coproduction de solutions. Les plans de déplacement sont examinés à l'échelle des zones d'activités. La collectivité a confiée à un prestataire de services la gestion d'un covoiturage, qui comporte aujourd'hui 18 000 abonnés. Les domaines, dans lesquels on peut passer du temps subit au temps choisi, sont examinés. En étude, le télétravail partiel, un jour par semaine.

Conclusion

Dans les deux exemples ci-dessus, on constate que les tâches principales des "bureaux des temps" sont d'identifier les actions à mener et de créer les conditions d'un débat productif, suivi de décisions.

La structure de ces "bureaux" est très légère, souvent deux personnes, mais dotée de moyens permettant de faire appel à des bureaux d'études pour amener les informations nécessaires aux décisions.

Pour en revenir à notre territoire, je pense que Sud Loire Avenir a un rôle à jouer en interpellant les collectivités sur ce sujet. Il me semble que Nantes Métropole, pas plus que le Département ou la Région, n'ont pris la pleine mesure des bénéfices à tirer de cette donnée temporelle.

La perspective de création d'un "bureau des temps" ne doit pas être enfermée dans un contexte institutionnel trop restreint. L'aire urbaine me paraît pertinente. Pour ce faire, le "bureau" pourrait être développé au sein de l'Agence d'études urbaines nantaise, dont l'action couvre un large territoire et qui compte un potentiel d'études de haut niveau. Cela nécessiterait, bien entendu, un ajustement de ses moyens.

Il existe une association créée en 2004 -TEMPO TERRITORIAL- qui constitue le réseau national des acteurs des politiques temporelles. Il réunit des collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants, des entreprises, des individus soucieux de faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.

Tempo territorial a pour objet de sensibiliser les collectivités aux enjeux temporels et à la pertinence d'intégrer dans leurs actions cette nouvelle politique publique transversale.

Adresse : Hôtel de ville de Rennes Métropole

Service prospective – Bureau des temps.